

SERVICE VIE SCOLAIRE

SVS/06-337-119 du 2/01/06

ARRETE MODIFICATIF

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : M. CHAIGNEAU P.V.S. - Fax : 04.42.95.29.71

ARRETE MODIFICATIF

L'arrêté du 1^{er} octobre 2004 fixant la composition de la commission académique d'appel est modifié ainsi :

Article 1 :

Dans l'article 1 de l'arrêté du 1^{er} octobre 2004 M. Patrick GUICHARD, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire est nommé en remplacement de Mme Claire CALDERON.

Dans l'article 2 de l'arrêté du 1^{er} octobre 2004 M. Jean-Charles CAYLA est nommé en remplacement de M. Michel LAURENT.

Article 2 :

Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 1^{er} décembre 2005

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.